

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le mardi 8 février 2022 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h00 à huis clos.

Sont présents :

Messieurs : Marc-André Routhier, Sébastien Grondin et René Breton

Madame : Valérie Gagnon

Sous la présidence de MME Andréa Gosselin, mairesse

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale et greffière - trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Enregistrement de la séance
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 11 janvier 2022
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des travaux publics

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Renouvellement des assurances MMQ -1 mars 2022 au 1 mars 2023
13. Nouvelle structure administrative- Offre d'emploi aux postes suivants :
 - Greffière trésorière adjointe et chargée de projet
 - Responsable des loisirs et des communications
13. Avis de motion et dépôt règlement no 378 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
14. Avis de motion et dépôt règlement no 379 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
15. Modification de la résolution R-112-05-21-remboursement du fond de roulement pour les travaux réalisés au nouveau parc industriel
16. Audit de conformité-Transmission du rapport financier
17. Modification au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022.

TRANSPORT

18. Attestation de la fin des travaux-(remplacement de la résolution R-303-12-21-Travaux nouveau parc industriel
19. Offre de services de SNC Lavalin pour la surveillance des travaux de voirie et attestation de conformité des travaux-segments 15 et 30.
20. Modification de l'article 5 au règlement d'emprunt numéro 377 aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par les travaux sur la route 216 ouest et route Townline
21. Appel d'offres sur invitation pour l'achat des fleurs saison 2022

HYGIÈNE DU MILIEU

22. Avis de motion et dépôt du règlement no 380 relatif à l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

23. Nomination du nouvel nouveau représentant sur le comité famille aîné - monsieur Sébastien Grondin.

AMÉNAGEMENT

24. Demande de monsieur Eric Martel pour annulation de l'offre d'achat sur le terrain lo- 5 437 926- rue des Prés nord
25. Ouverture de la vente aux enchères pour les deux (2) terrains de la rue des Prés nord et les trois(3) terrains du parc industriel

LOISIRS ET CULTURE

26. Embauche des animateurs(trices) pour le Camp de jour -semaine de relâche (du 7 au 11 mars 2022)
27. Projet-centre communautaire-Acceptation de la demande d'aide financière du Fonds canadien de revitalisation de communautés.
28. Demande à monsieur Eric St-Laurent technicien en architecture pour la mise à jour des plans et devis pour le projet escalier extérieur - programme d'aide financier PRIMADA).
29. Corporation patrimoine du Canton de Leeds-demande de l'aide financière prévue au budget de l'année en cours
30. Appel de projets- Fond culturel de la MRC des Appalaches- date limite le 25 mars 2022.
31. Soirée-Plaisirs d'hiver le samedi 19 février 2022

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

31-02-22 Proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents Valérie que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer et que leurs délibérations seront rendues publiques.

ENREGISTREMENT DE LA SÉANCE

32-02-22 Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance du conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds du 8 février 2022 soit enregistrée et qu'elle soit disponible au public.

ADOPTION DES MINUTES DU 11 JANVIER 2022

33-02-22

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2022 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

La mairesse en a fait le suivi.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

34-02-22

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	28 986.73 \$
Incendie :	3 725.88
Sécurité :	305.20
Voirie :	84 556.82
Hygiène du milieu :	18 728.03
Santé, bien-être :	1 814.45
Urbanisme	3 665.61
Loisirs :	6 082.41
Salaires du mois :	14 155.07

TOTAL	162 020.20\$
-------	--------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

35-02-22

Proposé par M. René Breton et appuyée par MME Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RAPPORT DE LA MRC

RAPPORT DES CONSEILLERS

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Il a été fait par monsieur Éric Guay responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES MMQ -1 MARS 2021 AU 1ER MARS 2022

36-02-22

Proposé par M. René Breton et appuyée par MME Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité renouvelle ses assurances auprès de La Mutuelle des Municipalités du Québec au coût de 25 693.48\$, taxes comprises pour la période du 1^{er} mars 2022 au 1^{er} mars 2023.

NOUVELLE STRUCTURE ADMINISTRATIVE- OFFRE D'EMPLOI AUX POSTES SUIVANTS :

-GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE ADJOINTE ET CHARGÉE DE PROJET -RESPONSABLE DES LOISIRS ET DES COMMUNICATIONS

37-02-22

Proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds procède à une offre d'emploi pour combler les postes de greffière-trésorière adjointe /chargée de projet et de responsable des loisirs et des communications.

QU'elle soit publiée l'offre d'emploi sur le journal Écho, site internet de la municipalité, Facebook municipal, sur le Québec municipal, et sur Impact Emploi de Thetford Mines

QUE la période de début de l'emploi soit en mars 2022.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT RÈGLEMENT NO 378 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

38-02-22

AVIS DE MOTION est donné par M. René Breton et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement numéro 378 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse .

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT RÈGLEMENT NO 379 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

39-02-22

AVIS DE MOTION est donné par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement numéro 379 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par la mairesse.

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION R-112-05-21-REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT POUR LES TRAVAUX RÉALISÉS AU NOUVEAU PARC INDUSTRIEL

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'inscrire le montant utilisé sur le fonds de roulement de la municipalité suite à la réalisation des travaux de l'automne 2021;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit confirmer le nombre d'années (terme) sur lesquelles le fonds de roulement sera remboursé;

40-02-21

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sébastien Grondin et appuyée par Madame Valérie Gagnon Et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal de Saint-Jacques de Leeds remplace le paragraphe suivant de la résolution R-112-05-21 :<<QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds utilise un montant de 200 000\$ de son fonds de roulement pour couvrir une partie des dépenses en lien avec le projet et que le solde des dépenses soit affecté au surplus cumulé de la municipalité>>

Par celui-ci :

<<QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds utilise un montant de 219,850\$ de son fonds de roulement pour couvrir une partie des dépenses en lien avec le projet et que ce montant soit remboursé sur une période de 10 ans à compter de l'année 2022.

Que les dépenses supplémentaires qui pourraient survenir en 2022 soit affecté au surplus cumulé de la municipalité >>.

AUDIT DE CONFORMITÉ-TRANSMISSION DU RAPPORT FINANCIER

ATTENDU la réception, en date du 21 janvier 2022 , du rapport d'audit portant sur le délai de transmission du rapport financier , rédigé par la Commission municipale du Québec;

41-02-21

Proposé par M .René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

1- Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

2- D'officialiser le dépôt du rapport d'audit portant sur le délai de transmission du rapport financier, par la directrice générale et greffière -trésorière;

3- Que ledit rapport soit déposé aux archives de la Municipalité;

4- Que copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à Mme Isabelle Gravel, MPA, directrice en audit de la Commission municipale du Québec

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022

QUE le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022 soit modifié de la façon suivante :

42-02-22

Proposé par M. René Breton et appuyée par MME Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds que la séance ordinaire fixée au mardi 8 mars 2022 est devancée au mardi 1 mars 2022.

TRANSPORT

ATTESTATION DE LA FIN DES TRAVAUX-(REMPLACEMENT DE LA RÉOLUTION R-303-12-21-TRAVAUX NOUVEAU PARC INDUSTRIEL

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds atteste que les travaux ont été réalisés et transmet au ministère des Transports les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);
- une résolution municipale attestant la fin des travaux;

- un avis de conformité ou un certificat de réception provisoire des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de rechargement granulaire;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées, le cas échéant;

43-02-22

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Sébastien Grondin , appuyée M .René Breton, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Sonia Tardif, directrice générale-greffière trésorière est dûment autorisé à signer tout document ou toute entente à cet effet avec le ministre des Transports

OFFRE DE SERVICES DE SNC LAVALIN POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET ATTESTATION DE CONFORMITÉ DES TRAVAUX- SEGMENTS 15 ET 30(DOSSIER 669727)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prévoit faire des travaux de voirie au printemps 2022 selon les plans et devis préparés par la firme SNC Lavalin sur le rang 6 et route Town line(segment 15) et sur la route 216 ouest(segment 30);

44-02-22

Proposé par MME Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds demande une offre de services à la firme SNC Lavalin selon les taux horaires applicables pour un accompagnement lors de la réalisation des travaux de voirie sur les segments 15 et 30.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 5 AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 377 AUX FINS D'AUTORISER ET DE REMBOURSER LES DÉPENSES ENGENDRÉES PAR LES TRAVAUX SUR LA ROUTE 216 OUEST ET ROUTE TOWNLINE

ATTENDU qu'il est nécessaire d'amender le règlement 377 aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par les travaux sur la route 216 ouest et route Townline;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a décrété, par le biais du règlement numéro 377 une dépense de 1 634 660 \$ et un emprunt de 1,634 660 \$ pour les travaux sur la route 216 ouest et route Townline;

45-02-21

Il est, par conséquent, proposé par M. René Breton, appuyée par MME Valérie Gagnon, et résolu unanimement :

- QUE l'article 5 du règlement numéro 377 est remplacé par le suivant : <<Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année>>.
- QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

APPEL D'OFFRES POUR LES FLEURS-POLITIQUE D'ACHAT LOCAL

Ce point sera discuté ultérieurement.

HYGIÈNE DU MILIEU

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 380 RELATIF À L'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS ANIMALES, DE BOUES OU DE RÉSIDUS PROVENANT D'UNE FABRIQUE DE PÂTES ET PAPIERS.

46-02-22

AVIS DE MOTION est donné par M. Sébastien Grondin et appuyée par M. Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 380 relatif à l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil et il a été présenté par le mairesse.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

NOMINATION DU NOUVEAU ÉLU SPÉCIFIQUE COMME RQF – MONSIEUR SÉBASTIEN GRONDIN

47-02-22

Il est proposé par M. Marc André Routhier et, appuyé par M. René Breton que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds désigne monsieur Sébastien Grondin à titre de « responsable des questions familiales (RQF) », que cette personne assure un lien avec la communauté sur toutes questions familiales, qu'elle ait la responsabilité du comité de la PFM et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de la politique familiale. »

AMÉNAGEMENT

DEMANDE DE MONSIEUR ERIC MARTEL POUR ANNULATION DE L'OFFRE D'ACHAT SUR LE TERRAIN LOT-5 437 926- RUE DES PRÉS NORD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande par courriel le 1 février 2022 de monsieur Eric Martel concernant l'annulation de son offre d'achat sur le terrain portant le numéro de lot 5 437 926 ;

48-02-22

Il est proposé par M. René Breton et, appuyé par M. Sébastien Grondin, que la municipalité de Saint-Jacques de Leeds accepte la demande de M. Eric Martel et confirme que les parties ne sont plus liées par cette décision.

OUVERTURE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES POUR LES DEUX (2) TERRAINS DE LA RUE DES PRÉS NORD ET LES TROIS(3) TERRAINS DU PARC INDUSTRIEL

ATTENDU QUE le développement résidentiel municipal sis sur la rue des Prés Nord (2 terrains disponibles);

ATTENDU QUE le nouveau développement industriel et commercial (3 terrains disponibles);

ATTENDU les terrains disponibles ont tous les services municipaux (aqueduc, égout, pluvial);

ATTENDU QUE le conseil municipal a comme vision de développer ces endroits le plus rapidement possible et ainsi d'attirer de nouvelles familles dans notre municipalité;

ATTENDU QUE le développement économique et social fait partie des priorités dudit Conseil;

49-02-22

EN CONSÉQUENCE, il est proposée par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité procède à un appel de propositions **à compter du 9 février 2022 dès 10h00** pour la vente de ces deux (2) terrains résidentiels situés sur la rue des Prés Nord et les trois (3) terrains commerciaux situés dans le développement résidentiel;

QUE cet appel de propositions se fasse conformément aux conditions énumérées dans les formulaires prévus pour déposer une offre d'achat (annexe A);

QU'UN avis public (annexe B) soit également publié (bureau municipal et site internet de la municipalité) pour diffuser cette annonce de propositions;

QUE les offres soient acceptées **jusqu'au 22 mars 2022, 16h00.**

LOISIRS ET CULTURE

EMBAUCHE DES ANIMATEURS(TRICES) POUR LE CAMP DE JOUR -SEMAINE DE RELÂCHE (DU 7 AU 11 MARS 2022)

ATTENDU QU'IL y a l'organisation d'un camp de jour pendant la semaine de la relâche;

50-02-22

Proposée par MME Valérie Gagnon et appuyé par M. Sébastien Grondin résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité embauche le personnel nécessaire pour la tenue du camp de jour de la semaine de relâche.

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter : M. René Breton se retire des délibérations

PROJET-CENTRE COMMUNAUTAIRE-ACCEPTATION DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DE COMMUNAUTÉS.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a pris connaissance du guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

51-02-22

Pour ces motifs, il est proposé par M. René Breton et appuyé par MME Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds confirme l'acceptation de l'aide financière pour le projet de construction d'un centre communautaire.

QUE la municipalité s'engage, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée.

Fait à noter: Le conseiller M. Sébastien Grondin se retire de la salle du conseil pour apparence de conflits d'intérêts.

DEMANDE À MONSIEUR ERIC ST-LAURENT TECHNICIEN EN ARCHITECTURE POUR LA MISE À JOUR DES PLANS ET DEVIS POUR LE PROJET ESCALIER EXTÉRIEUR - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE PRIMADA).

CONSIDÉRANT QU' une mise à jour des coûts et des plans est nécessaire afin d'éclairer la prise de décision du conseil municipal en ce qui concerne le projet de construction d'un escalier extérieur ;

52-02-22

Proposé par M René Breton et appuyé par M Marc-André Routhier et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité mandate monsieur Eric St-Laurent et son ingénieur en structure selon les taux horaires applicables pour chacun d'eux.

CORPORATION PATRIMOINE DU CANTON DE LEEDS- DEMANDE DE L'AIDE FINANCIÈRE PRÉVUE AU BUDGET DE L'ANNÉE EN COURS

53-02-22

Proposée par le conseillère MME Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à la majorité des conseillers présents que la municipalité verse un montant de 5000\$ à la Corporation du Patrimoine du canton de Leeds pour l'année 2022.

Fait à noter: Le conseiller M. Sébastien Grondin revient dans la salle du conseil.

APPEL DE PROJETS- FOND CULTUREL DE LA MRC DES APPALACHES- DATE LIMITE LE 25 MARS 2022.

Ce point sera discuté ultérieurement.

SOIRÉE PLAISIRS D'HIVER LE SAMEDI 19 FÉVRIER 2022

Le comité des loisirs procédera à l'organisation d'une activité pour la population le 19 février prochain.

DIVERS

Aucun point discuté.

FERMETURE DE LA SÉANCE

54-02-22

Proposé par M. Sébastien Grondin et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est 19h50.

Andréa Gosselin
Mairesse

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Andréa Gosselin , mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Andréa Gosselin
Mairesse

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière